



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 31 - Question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative à la fuite de gaz sur la N6.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative à la fuite de gaz sur la N6.

Le récent incident survenu sur la N6, causé par un engin de chantier ayant heurté et perforé une conduite de gaz, a entraîné une fuite importante, nécessitant la fermeture de la route et l'instauration d'un périmètre de sécurité.

En tant qu'ancienne Echevine, j'ai pu voir de près comment ce type de situation est géré en interne. Cependant, il est essentiel que la population, qui ne dispose pas de toutes ces informations, comprenne les enjeux liés à la gestion des urgences et à la prévention des risques dans notre commune.

Bien que l'intervention rapide des services d'urgence soit à saluer, cet incident soulève des questions sur la sécurisation des chantiers, l'entretien des infrastructures souterraines et l'information des citoyens. Il est donc important d'expliquer clairement ce qui est fait, comment cela fonctionne et quelles améliorations pourraient être apportées.

Questions à poser au collège communal :

1. Gestion de l'urgence et coordination des services

- Quels ont été les délais d'intervention des services de secours et des gestionnaires du réseau de gaz ?
- Comment la coordination entre les différents acteurs (pompiers, police, gestionnaires de réseaux, commune) a-t-elle été assurée ?
- La population a-t-elle été informée en temps réel des consignes de sécurité à suivre ?

2. Sécurisation des chantiers et prévention des incidents

- Quelles sont les procédures en place pour éviter qu'un engin de chantier n'endommage des infrastructures souterraines sensibles comme les conduites de gaz ?

- Les entreprises de travaux sont-elles systématiquement informées et encadrées quant aux risques liés aux réseaux enterrés ?
- Existe-t-il un protocole de contrôle renforcé des chantiers situés à proximité des conduites de gaz ?

3. État des infrastructures et modernisation du réseau

- Cet incident révèle-t-il une fragilité du réseau de distribution de gaz à Braine-le-Comte ?
- À quelle fréquence sont effectués les contrôles des canalisations de gaz sur le territoire communal ?
- Un plan de modernisation des infrastructures souterraines est-il prévu afin de limiter les risques à l'avenir ?

Requêtes et recommandations

Pour que la population soit mieux informée et que la gestion de ce type d'incidents soit encore améliorée, il me semble essentiel que la commune :

- Renforce la communication en temps réel avec la population via des alertes SMS, des notifications sur les réseaux sociaux ou une application communale.
- Assure un suivi rigoureux des procédures de sécurisation des chantiers en lien avec les entreprises intervenantes.
- Collabore avec le gestionnaire du réseau pour évaluer l'état des infrastructures de gaz et identifier d'éventuels points à renforcer.
- Organise une réunion publique avec les habitants et les commerçants de la zone concernée afin de répondre à leurs questions et préoccupations.
- Envisage la mise en place d'exercices de simulation réguliers pour tester l'efficacité des protocoles de gestion des urgences.

L'objectif est que chacun comprenne les enjeux, les mesures prises et les améliorations possibles pour garantir la sécurité de tous.

Monsieur le Député-Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question orale

Merci Angélique. Par rapport à la réponse précédente, je voudrais dire ceci : j'étais perturbé lorsque nous avons reçu la réponse. Tu aurais pu consulter le site de la Ville.

Je n'étais pas encore rentré de Paris, et c'est Ludivine qui était Bourgmestre ff. La cellule communication et le PLANU, qui était en congé, est revenu. Dans l'heure, une communication a été publiée. Pour la première fois, une communication a également été faite dès le lendemain avec le message : « Que s'est-il passé hier sur la N6 ? »

Toutes les réponses à la question se trouvent sur le site. Quand les citoyens se posent des questions, tu les transmets, et c'est ton droit. De mon côté, je fais un simple copier-coller du site de la Ville et je transmets les informations aux citoyens.

Je ne veux pas jeter à la poubelle la réponse apportée par les services. Je réponds rapidement

- Délai d'intervention : les services de secours ont été déclenchés par le 112 dès l'appel du responsable de chantier de Wanty, ORES a été averti au même moment. Les pompiers venaient de La Louvière (autopompe + officier).

Si besoin, voici la chronologie approximative des faits :

- 14h10 : appel 112 par Wanty pour informer de la fuite de gaz
- 14h45 : Autorité communale (Bourgmestre + PLANU) avertie par la police
- 15h00 : PLANU arrive à l'Hôtel de Ville et prend les contacts nécessaires (pompiers/police) afin de faire un point de situation avec la Bourgmestre ff. Tout de suite, l'officier pompier se veut rassurant et informe que la situation est totalement

sous contrôle (périmètre de sécurité de 50m mis en place par mesure de précaution – évacuation des habitants de la zone – 10 personnes).

- 16h00 : Fuite plus importante que prévue et intervention d'une firme spécialisée nécessaire
- 16h10 : Communication sur site web + réseaux sociaux pour informer de la fermeture de la N6 et des déviations mises en place
- 16h20 : Ouverture de la Salle des Mariages pour accueillir les riverains évacués (au total, 2 personnes se présenteront)
- 16h30 : Firma spécialisée sur place – l'intervention pourrait durer jusqu'à 23h00. Le PLANU prend contact avec le CPAS pour prévoir catering si la situation n'évolue pas positivement
- 18h00 : Fuite colmatée par ORES – intervention terminée pour les pompiers. Les riverains peuvent réintégrer leur habitation
- 18h15 : Réouverture de la N6 / dispositifs levés. Nouvelle communication sur site web + réseaux sociaux
- Depuis un peu plus de 5 ans, nous avons déjà utilisé BE-Alert à 9 reprises (3 alertes et 6 tests) – nous avons déjà envoyé des SMS sur base des personnes inscrites ET sur base de la géolocalisation ;
- Le PLANU assure la réalisation d'exercices de simulation pour tester l'efficacité des protocoles liés au plan d'urgence (au moins 1x par an).

Des exercices ont également lieu avec la Zone de Police et les PLANU des communes de la Zone de Police (par exemple 2x en 2024).

- L'entreprise est habituée à ce type de travaux et aux risques inhérents à ceux-ci (conduites de gaz) et a réagi de façon appropriée pour faire réparer cette fuite.
- Dans le cas présent l'ancienne conduite de gaz qui n'était reprise sur aucun plan avait été posée de façon peu académique pour passer juste sous la fondation en béton de la route (et au-dessus de l'égout). Techniquement il était presque impossible pour le grutier de ne pas casser la conduite qui était cachée juste sous le béton.

Le chantier prévoit justement le remplacement de toute une série d'anciennes conduites et donc de sécuriser d'autant plus la Grand Place et ses abords immédiats.

Merci aux services communaux.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE